

## **MOT DE LA MAIRESSE – NOVEMBRE 2017**

Chers dionysiennes et dionysiens,

Une élection générale représente beaucoup d'énergie et bien des heures de travail pour bon nombres de personnes. Parmi celles-ci, je tiens à souligner le travail du personnel d'élection et de l'équipe de direction qui ont fait preuve de beaucoup de professionnalisme et d'une neutralité exemplaire. Le taux de participation des électeurs a été de plus de 52% et je remercie tous ceux et celles qui se sont déplacés pour exercer leur droit de vote malgré la température.

J'aimerais féliciter les quinze candidates et candidats qui se sont présentés sur les différents postes et les remercier pour leur intérêt à s'impliquer au sein du conseil municipal. Parmi eux, trois ont été élues sans opposition et douze sont allés en élection. Un si grand nombre de personnes intéressées est digne d'être souligné quand on sait que dans certaines municipalités, des postes sont demeurés vacants faute de candidat. Félicitations et merci!

Aux membres sortants du conseil, Messieurs Raynald Bélanger, Jean-Marc Bousquet, Jean Huard, Gilles Martin et Florent Spay, je dis un grand merci pour toutes les années que vous avez données à construire le Saint-Denis-sur-Richelieu d'aujourd'hui. Tous ensemble, vous représentez près de 75 ans d'implications municipales. Depuis notre fondation soit depuis 277 ans, chaque personne élue a fait une différence de diverses manières et a permis d'amener notre municipalité là où elle se trouve aujourd'hui. Il y a eu énormément de réalisations au fil des années et beaucoup restent encore à faire.

Pour les quatre prochaines années, les dionysiennes et dionysiens ont choisi ceux et celles qui contribueront à poursuivre cette grande évolution. Je félicite les membres de cette nouvelle équipe, soit Mesdames Audrey Rémy et Lyne Ross, toutes deux élues sans opposition ainsi que Madame Sylvie Gaudette et Messieurs Pierre-Luc Archambault, Martin Beaudoin et Michel Robichaud élu(e)s suite au scrutin du 5 novembre 2017. Au nom de tous, je vous remercie pour votre confiance et comme nous nous sommes engagés à le faire lorsque nous avons prêté serment en début de mandat, nous exercerons nos fonctions avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Saint-Denis-sur-Richelieu.

Félicitations et merci à tous!

Ginette Thibault, mairesse de Saint-Denis-sur-Richelieu